



Comité Technique de l'INRA du 29/09/2016:

Déclaration de la CGT-INRA

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 cgt@inra.fr - <http://www.inra.cgt.fr/>

« Monsieur le Président, c'est aujourd'hui votre premier Comité Technique de l'Institut. Nous entendons vous interpeler sur un certain nombre de questions :

▪ Vous avez annoncé, lors de votre nomination, que votre priorité n°1, c'est les « ressources humaines ». Nous nous faisons porte-parole de ces dites « ressources humaines ». Les personnels sont inquiets sur plusieurs points. Le premier d'entre eux, comme en témoigne la forte mobilisation à l'INRA, est le **RIFSEEP**. Avec les 4 syndicats de l'INRA, la grande majorité des personnels, rejoints par plus de la moitié des directeurs d'unité, se sont prononcés contre la mise en place de ce nouveau système de prime à la tête du client. **Nous vous demandons de vous engager à ne pas le mettre en place.** Nous ne demandons pas des primes, mais des promotions et des revalorisations de carrières, l'augmentation des salaires. En particulier, le rétablissement des avancements accélérés d'échelons.

▪ **Autre inquiétude : nos laboratoires sont exsangues. On ne peut pas continuer comme ça, à ne plus pouvoir travailler.** Dans certaines unités, les commandes sont examinées à la loupe, diminuées, voire interdites, à 4 mois de la clôture de l'exercice. La Direction Générale doit rétablir un soutien de base à la hauteur des impératifs de la Recherche Publique Agronomique. La CGT a chiffré à 20 000 euros la part chercheur. Ça peut se discuter bien sûr. Mais dans l'état actuel des choses, la dotation globale sert tout juste à payer les salaires et les fluides. Les moyens de fonctionnement manquent cruellement.

▪ Votre expression concernant le **rapprochement de l'INRA avec les Universités** nous inquiète aussi beaucoup. Est-ce que cela veut dire qu'il va falloir maintenant entrer dans les COMUE ? Nous sommes d'autant plus inquiets que dans sa récente déclaration, Monsieur Mandon, secrétaire d'Etat à la recherche, préconise que dorénavant, le financement de la Recherche passe directement par les sites. Où est la

politique nationale de recherche dans cette affaire ? A propos de COMUE, concernant Saclay, vous savez que les personnels, comme notre syndicat rejettent massivement ce projet et demandent a minima un plan exceptionnel de mobilité pour les personnels concernés.

▪ Nous souhaiterions également vous entendre sur votre politique concernant les **Unités Expérimentales** auxquelles nous sommes très attachés, comme tous les personnels. Ces unités, dont certaines ont été récemment créées par l'extirpation des dispositifs expérimentaux des unités de recherche, ont du mal à fonctionner. Et **il semblerait qu'il y ait au niveau de la direction générale, une « envie » ou un projet (?) de restructuration d'ampleur de ces unités.** Qu'en est-il ? Nous vous rappelons notre opposition à faire de l'INRA un super institut technique. A ce titre, nous nous opposerions bien évidemment à tout regroupement façon « TGU » des unités et installations expérimentales de l'INRA.

▪ Nous dénonçons d'ailleurs la capacité de nuisance maximum de ces **TGU**. Quelle sera votre politique en la matière ?

▪ Enfin, et c'est une question majeure, que répondez-vous aux **salariés précaires de l'institut**, et à leurs représentants CGT dans la Commission consultative paritaire des personnels contractuels, qui vous ont indiqué que **réaffecter intégralement les 6 milliards d'euros annuels du Crédit Impôt Recherche à la recherche publique, permettrait de créer l'équivalent de pas moins de 100 000 postes de chercheurs !** Et qui vous demandent, après avoir fait le triste constat qu'**au final pour ces trois ans, 24 contractuels auront pu être titularisés sur les « quelques » 1.350 Equivalent Temps Plein contractuels ITA et post-doctorants que compte l'INRA, soit 1,8% de l'effectif...** quelles seront les modalités d'application qui seront retenues par la Direction Générale pour la [prolongation du dispositif Sauvadet pour 2017 et 2018 ?](#)

Sur ces 6 questions, nous vous demandons réponse dans ce CT.

Les salariés de l'INRA ne sont pas en dehors de la société. Et tout ce que nous vivons ou que nous sommes menacés de vivre dans un futur proche peut être mis en relation avec la **loi travail** contre laquelle nous nous sommes battus et continuerons à nous mobiliser pour obtenir son abrogation, car sa déclinaison dans le secteur public ne peut que se traduire par la remise en cause du statut général, des statuts particuliers et du régime des pensions des fonctionnaires. **Les décentralisations à tout crin, les éventuels transferts de personnels vers les COMUE, les rémunérations au mérite, la diminution drastique de la médecine du travail, tout cela pèse très lourd.**

En cette rentrée, nous assurons nos collègues de l'INRA qu'ils continueront de trouver la CGT à leurs côtés pour aider à organiser la résistance contre toutes ces attaques contre les conquêtes sociales, pour la défense de l'INRA comme Institut Public National, pour la défense du statut et du code du travail, pour l'abrogation de la loi travail. »



Renforcez un syndicat de luttes :

Adhérez à la CGT !

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr -

Sites: <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>